

## **Mercredi des Cendres – B**

*Sainte-Anne, le 22 février 2012*

Lectures :        *Jl 2, 12-18*  
                      *2 Co 5, 20-6, 2*  
                      *Mt 6, 1-6. 16-18*

Chers Frères et Sœurs,

En ce Mercredi des cendres, où nous ouvrons solennellement le Carême avec toute l'Église, nous voici à nouveau à pied d'œuvre ! Le Seigneur nous appelle ! Entendrons-nous son appel ? « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile : *Convertimini et credite Evangelio !* »

Convertissons-nous ! Oui, nous avons bien entendu, le temps du Carême est un temps de conversion, un temps de retour. Non pas un temps de retour sur soi, mais un temps de retour vers Dieu, un temps de retour vers le Père. C'est en ce sens que la vie du moine, comme nous y invite saint Benoît, mais aussi la vie de tout chrétien, devrait être en permanence conforme à l'observance du Carême.

Cependant, ne nous payons pas de mots, soyons réalistes, et reconnaissons humblement que nous nous laissons, sinon facilement au moins légèrement, entraînés par le poids de notre humanité. C'est ainsi que se glissent dans nos vies des méandres, des tergiversations et des divagations qui nous font perdre du temps, des négligences qui peuvent prendre racines et devenir, avec le temps, des habitudes, des mauvaises habitudes dont il devient ensuite difficile de se défaire. C'est pourquoi, avec l'Église, saint Benoît nous exhorte à garder nos vies pendant le Carême en toute pureté et à réparer en ces saints jours toutes les négligences des autres temps.

Au début de ce temps favorable, saint Benoît insiste à nouveau sur un point qui lui tient particulièrement à cœur et qui est un des fondements de notre Règle, un point essentiel à toute vie spirituelle, qui est en lui-même un renoncement important mais qui cependant, pour qui le comprend bien et le vit dans la foi, est également une forme de libération et une source de joie : l'obéissance ou le renoncement à la volonté propre. Que tout se fasse, dans le monastère, avec l'assentiment, avec la permission de l'abbé, que tout se fasse dans la vie spirituelle avec l'accord du supérieur.

Mais en bon pédagogue, saint Benoît nous propose d'offrir à Dieu nos renoncements dans la joie du Saint Esprit, pour attendre la sainte Pâque avec l'allégresse d'un désir tout spirituel. Il y a de la joie et du bonheur dans le Carême de saint Benoît ; il y a de la joie et du bonheur parce qu'il y a un regard de foi ! Nos renoncements, petits ou grands, sont à lire avec le regard du cœur, avec le regard de l'amour. Je ne me prive pas pour me priver mais pour préparer mon cœur à recevoir l'amour du Seigneur, je prépare mon cœur à accueillir l'amour de Dieu, de mes proches, de mon conjoint, de mes frères.

Ainsi, je ne renonce pas pour faire le vide, pour me priver, mais pour faire le plein, pour être capable d'aimer. C'est bien ce regard d'amour qui est prioritaire et qu'il nous faut essayer de retrouver au cours de ce Carême, ce regard qui seul peut nous donner l'ardeur de celui qui se sait aimé et qui est prêt à tout pour gagner ou ne pas perdre l'amour de celui qui l'aime.

Nous avons quarante jours pour essayer de changer notre regard sur les personnes, sur nous-mêmes et sur Dieu, quarante jours pour croire enfin que Dieu nous aime, que nous avons du prix à ses yeux, que nous sommes importants pour lui, pour croire à la bonne nouvelle de l'amour de Dieu pour chacun de nous, amour révélé par le Fils, dans son Incarnation rédemptrice. Alors, Frères et Sœurs, recevons les cendres dans la joie et convertissons-nous et croyons à l'Évangile. Amen.

(C) Kergonan.org

(C) Kergo

(C) Kergonan.org

(C) Kergo

(C) Kergonan.org

(C) Kergo

org